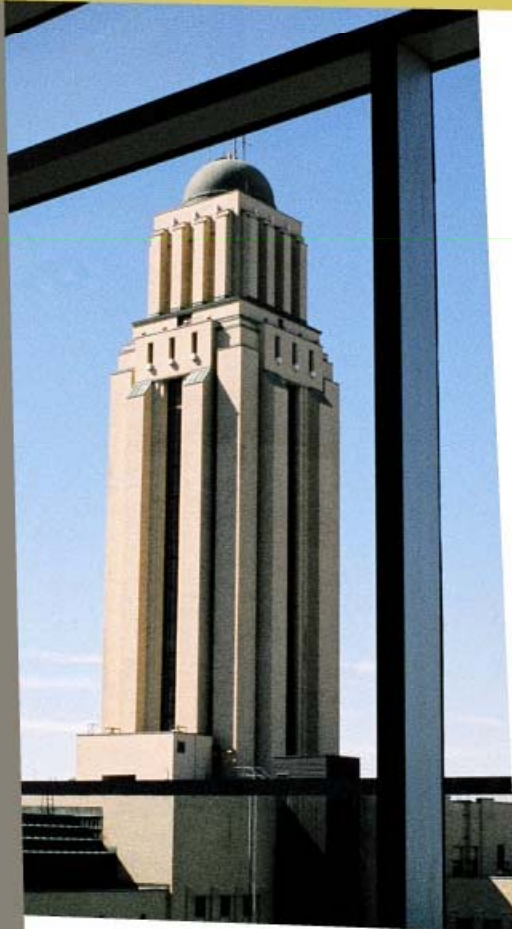


Transformation du 1420 Mont-Royal

Séances d'information de l'OCPM
le 16 février 2009



Rappel des faits



Rappel des faits

L'UdeM a débuté rapidement les travaux pour permettre d'installer au 1420 des équipes de professeurs et de chercheurs du domaine de la santé publique.

La Congrégation et l'école sont demeurés locataires d'une grande partie de l'édifice jusqu'en 2006.



Des coûts de rénovation trop élevés

Les travaux visaient à rendre le bâtiment conforme au Code du bâtiment et à doter l'UdeM de locaux appropriés pour l'enseignement et la recherche.

Les coûts de rénovation se sont avérés supérieurs aux évaluations préliminaires et dépassaient largement les montants accordés par le gouvernement du Québec pour la rénovation ou la construction en milieu universitaire.



Évaluation des possibilités

Constatant l'ampleur des coûts de rénovation, l'Université a évalué toutes les possibilités:

- Aide du ministère de l'Éducation
- Aide du ministère de la Culture
- Conversion en résidences étudiantes
- Soutien de philanthropes
- Vente



Deux événements qui changent la donne

En 2005, le règlement constituant l'Arrondissement naturel et historique du mont Royal imposait de nouvelles règles de préservation et de mise en valeur du mont Royal.

En 2006, l'UdeM fait l'acquisition de la gare de triage Outremont pour le développement futur de l'Université à proximité de son campus principal.



Un acheteur choisi avec soin

La décision de vendre le 1420 Mont-Royal a été prise et confirmée par le Conseil de l'Université.

L'acheteur a été choisi au terme d'un appel d'offres public rigoureux.

Aucune institution publique n'a fait connaître son intérêt pour l'achat de l'immeuble au cours du processus.

Tous les projets soumis dans le cadre de cet appel d'offres étaient des projets résidentiels.

Des assurances ont été obtenues pour la préservation des éléments historiques : l'enveloppe extérieure et la chapelle.





Source : Héritage Montréal